

**PROCEDURE A RESPECTER EN VUE D'UN
CARYOTYPE PRENATAL**

PRELEVEMENT

- **Liquide amniotique** : 15 à 20 cm³ répartis dans deux tubes coniques.
- **Trophoblaste** : contacter le laboratoire pour les conditions particulières de prélèvement .

CONSERVATION

Les liquides amniotiques peuvent attendre plusieurs heures à température ambiante, mais ne doivent pas être congelés, ni être exposés à plus de 30°

ACHEMINEMENT DES PRELEVEMENTS

Les transports sont organisés et pris en charge par le laboratoire.

Nous contacter de préférence avant le jour du prélèvement, à défaut le matin même avant 10h, en nous précisant bien le lieu où le coursier devra se présenter.

Les tubes, dossiers et enveloppes matelassées sont fournis sur demande (*fiche de demande de matériel*).

DOCUMENTS A JOINDRE AU PRELEVEMENT

1. **Dossier de renseignement (*fiche de caryotype prénatal*)**
2. **L'attestation de consultation préalable à une analyse de cytogénétique ou de biologie prénatale, conformément à l'art. 162-16-7 du décret n° 95-559 du 6 mai 1995) et le consentement signé par la patiente. (*lien vers: consentement prénatal*)**
3. **Documents permettant la demande de prise en charge :**
 - une ordonnance pour le caryotype foetal, mentionnant les autres analyses éventuelles (hybridation interphasique (FISH rapide), α FP ou enzymes digestives par ex.)
 - une demande d'entente préalable portant les coordonnées de la patiente et le tampon du médecin prescripteur,
 - une photocopie de la carte de Sécurité Sociale
 - un double du compte rendu d'échographie en cas d'indication de signe d'appel,
 - un double du compte rendu du test sérique dans les indications de risque biologique de trisomie 21

COTATION CARYOTYPE PRENATAL : B 1300 NOMENCLATURE : 0041

remboursé à 100 % par la sécurité sociale pour les indications rentrant dans la convention

CARYOTYPE PRENATAL HORS CONVENTION : 381 Euros (paiement possible en 3 fois)